

PROJET FEUILLE DE ROUTE 2017 – 2019

LA FNCS DÉFEND ET DÉVELOPPE
LA PLACE DES CENTRES DE SANTÉ DANS L'OFFRE DE SOINS PRIMAIRES,
LEURS CAPACITÉS D'INNOVATION ET DE LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS D'ACCÈS AUX SOINS.

6 AXES STRATEGIQUES

1 STRATEGIES POUR LA DEFENSE ET LA REPRESENTATION DES CENTRES DE SANTE

- a.** Travailler sur les modèles économiques et organisationnels des centres de santé pour développer notre connaissance et notre analyse sur ce sujet.
- b.** Intervenir auprès des pouvoirs publics pour promouvoir les atouts spécifiques des centres de santé, mieux les faire connaître et défendre leurs intérêts (Lobbying politique /communiqués de presse).
- c.** Garantir la représentation des centres de santé dans les instances stratégiques nationales (concertations ministérielles diverses, comités de pilotages), régionales (CRSA) et départementales (CPD, Conseils territoriaux).
- d.** Elaborer une stratégie d'intégration des centres de santé dans les CPTS.
- e.** Valoriser en particuliers les Centres de santé type Comede qui accueillent des publics très précaires et ne répondent pas aux critères de l'accord national
- f.** Promouvoir le tiers payant généralisé.

- ✓ Défendre la simplification du tiers payant : l'objectif d'une caisse pivot unique assurant la gestion du Tiers payant obligatoire et complémentaire reste celui de la FNCS ;
- ✓ Faire connaître l'expertise et l'analyse des centres de santé sur ce sujet : force de proposition vis à vis des pilotes du TP généralisé, participation aux groupes techniques, initiative vis à vis des complémentaires.

- g.** Faire évoluer la rémunération des centres de santé encore massivement liée à l'acte vers une rémunération plus forfaitaire.

- ✓ Défendre une extension du champ couvert par l'Accord National, notamment sur le volet de la précarité et de l'accès aux soins (PASS ambulatoires, prise en charge services de traductions, forfait « tiers payant »)
- ✓ Soutenir la participation des centres de santé à l'expérimentation lancée par l'article 35 du PLFSS 2018 sur les financements innovants alternatifs au paiement à l'acte.

2 DEVELOPPEMENT ET PROMOTION

- h.* Œuvrer au développement d'un réseau de centres de santé sur tout le territoire dans l'objectif d'une réduction des inégalités d'accès aux soins.
- i.* Fédérer les acteurs des centres de santé en région et au niveau national pour renforcer leur capacité d'action et développer des projets transversaux.
- j.* Soutenir les porteurs de projet de centres de santé.
- k.* Défendre la structuration des soins primaires à partir des centres de santé en renforçant les échanges avec les autres fédérations représentatives des centres de santé
- l.* Développer une réflexion sur les modèles pertinents et les valoriser.

- ✓ Renforcer les échanges avec la FFMPs pour identifier les projets qui gagneraient à être portés conjointement.
- ✓ Renforcer les échanges avec les fédérations hospitalières (FHF, Hôpitaux locaux, AP-HP) pour être force de proposition sur l'avenir du lien ville-hôpital et pour accompagner le sujet de la gestion hospitalière d'un centre de santé.

- m.* Volet universitaire – développer les partenariats avec les universités – département de recherche et enseignement – soutenir la formation et la promotion des centres de santé

3 COMMUNICATION

- n.* Mieux faire connaître les centres de santé : leurs atouts, leurs spécificités (actions innovantes) : aux acteurs de la santé (étudiants, professionnels secteurs ambu, hospitalier et médico social), aux décideurs politiques (nationaux et locaux) et au grand public
- o.* Développer les outils de communication internes et externes

4 SERVICES AUX ADHERENTS

- p.* Soutenir les acteurs des centres de santé en faisant de leur fédération un centre ressource (juridique, technique, professionnel ...)
- q.* Travailler sur les modèles économiques et organisationnels des centres de santé pour développer notre connaissance et notre analyse sur ce sujet. Suivre la mise en œuvre de l'accord national.
- r.* Accompagner les centres de santé dans la logique d'intégration territoriale : CPTS, PT, ESP, CLS, CLSM, ASV...
- s.* Accompagner les acteurs des centres de santé.

- ✓ Développer le partage de bonnes pratiques, organiser des séminaires thématiques

- t.* Développer les actions de santé publique dans les centres de santé

- ✓ Renforcer les échanges avec les acteurs de la santé communautaire et de la prévention (ASV, associations...) pour développer des projets qualitatifs et partagés.
- ✓ Assurer une veille sur l'ensemble des appels à projets / financements, pour accompagner les acteurs des centres de santé dans la recherche de co-financements.

u. Développer une approche de qualité globale

- ✓ Agir au niveau national et régional pour développer les expérimentations et les projets visant la « qualité » (exemples : expérimentation Ile de France pour la mise en œuvre de la matrice de maturité en soins primaire, groupe de travail Ile de France sur la gestion de risques en centre de santé).
- ✓ Développer, en lien avec des partenaires reconnus (Fédéforma, EHESP) la formation des équipes administratives et des professionnels de santé

v. Accompagner les centres dans la prise en compte des besoins de leurs territoires

- PDSA
- Soins non programmés
- CPTS / PTA
- Ville – Hôpital
- Télémédecine

5 RECHERCHE

w. Mieux faire connaître les centres de santé, leurs atouts, leurs spécificités (actions innovantes) auprès :

- des acteurs de la santé : étudiants, professionnels des secteurs ambulatoire, hospitalier et médico-social
- des décideurs politiques nationaux et locaux
- du grand public

x. Soutenir la place des centres de santé dans le développement de la recherche en soins primaire (institut Jean François Rey et SPIR).

y. Évaluer l'impact de l'Accord National

- Financier
- Organisationnel
- Coordination
- Prise en charge des patients

z. Valoriser et accompagner les innovations organisationnelles expérimentées en centres de santé

- Infirmières de pratique avancée
- coordination interne et externe des soins
- Démocratie sanitaire

6 STRATEGIE DE GOUVERNANCE DE LA FNCS

aa. Adapter les statuts à l'évolution des activités développées par la FNCS

bb. Partager les missions portées par la FNCS avec ses membres élus et adhérents

cc. Elaborer une communication efficiente en s'appuyant sur les préconisations d'un comité ad hoc